TIARET

Tension à Sougueur

En gestation depuis quelques jours déjà, la distribution des lots de terrains à bâtir à Sougueur dans la wilaya de Tiaret a suscité avant-hier une vive réaction de certains postulants, lesquels n'ont pas digéré les conditions d'attribution affichées par la commune.

Visiblement surexcités et chauffés à blanc, ces derniers, au nombre de 200, se sont regroupés devant le siège de l'APC où ils ont tenté d'en cadenasser les portes et dire que l'opération n'est qu'au stade des premières formalités. La situation a même nécessité la présence de la police, qui s'est interposée pour calmer les esprits.

De son côté, le P/APC qui a failli en venir aux mains avec quelques contestataires déchaînés, a eu du mal à convaincre la foule venue manifester son courroux, sachant que l'accès à ces lots est soumis à des critères arrêtés par les pouvoirs publics, même si le dépôt des dossiers est pratiquement ouvert à tous. Selon le P/APC de Sougueur, l'octroi de ces parcelles de terres de 150m² et de 200m² à usage d'habitation, est assujetti à une palette de conditions dans la mesure où le bénéficiaire doit justifier, entre autres, d'une résidence de 10 ans et plus dans sa commune à même de signer une déclaration sur l'honneur de non possession d'un bien immobilier en son nom. «Car dans le cas où l'étude révèle des anomalies en ce sens, le recours à la justice est inévitable», a-t-il tenu à préciser.

En outre, ces lots de terrains ne sont pas cessibles et encore moins détrônés de leur vocation initiale, ce qui barre par conséquent la route aux opportunistes, de l'avis de nombreux habitants de la ville.

A vrai dire, ce dispositif devrait donner la priorité aux «vrais» habitants de Sougueur, notamment ceux n'ayant bénéficié d'aucun avantage ni soutien de l'Etat. Par ailleurs, on croit savoir qu'un quota supplémentaire de près de 40 hectares est en cours d'être affecté par les autorités locales au titre de la même opération, ce qui permet de satisfaire plus de prétendants…

Mourad Banameur

OUM-EL-BOUAGHI

Convention de l'Inapi et l'université Larbi-Ben-M'hidi

Le rectorat de l'université Larbi-Ben-M'hidi d'Oum-El-Bouaghi a abrité cette semaine une cérémonie ayant pour objet la signature d'une convention entre cette université et l'Institut national algérien de la propriété industrielle (Inapi).

Cette cérémonie présidée par le professeur Bouras A., recteur de l'université et à laquelle ont assisté les doyens des différentes facultés , des cadres de l'université, des étudiants en post-graduation et à laquelle étaient conviés les journalistes de différents organes de presse ; du côté de l'Inapi, c'est M. Belmehdi qui était présent en sa qualité de directeur général de cet organisme public.

Dans son intervention, M. Bouras a insisté sur l'importance de cette avancée technologique couronnée par la signature de cette convention avec un organisme détenant un capital appréciable d'expérience, quant au directeur de l'Inapi qui s'est montré très satisfait de cette convention qui sera bénéfique aux deux parties, et qui constituera la mise en œuvre du 28e centre dit d'appui à la technologie et à l'innovation (Cati) et le 13e du genre au niveau des universités.

Selon le directeur de l'Inapi, le Cati permettra aux initiateurs des innovations des pays en développement d'avoir accès à des prestations locales de services d'informations, M. Belmehdi a aussi expliqué l'importance du rôle joué par l'organisme qu'il dirige qui permet d'abord la protection de la propriété industrielle ; selon lui, l'Inapi permet aussi d'accorder et d'accompagner les chercheurs universitaires dans leurs travaux de recherches , cet organisme sert également de médiateur entre les universités et les opérateurs industriels.

Moussa C.

EL-BAYADH

Fermeture des marchés aux bestiaux

En raison de la détection de 36 foyers de fièvre aphteuse à travers 13 communes de la wilaya d'El-Bayadh, les autorités locales ont, dès ce week-end, procédé à la fermeture par arrêté du wali, des trois machés aux bestiaux des villes d'El-Bayadh, Bougtob et Labiodh-Sid-Cheikh une décision préventive à l'effet de stopper la profilération de cette maladie virale contagieuse.

De ce fait, les services agricoles de la wilaya ont, depuis le début de ce mois d'avril, mis en place une programmation urgente de vaccination périfocale conçue pour les pathologies animales et ont lancé cinq brigades vétérinaires pour sillonner la vaste région steppique de la wilaya en vue d'une large campagne de vaccination qui toucherait autant que possible les quatre coins de la wilaya. Cette opération qui a déjà touché quelque 100 000 têtes d'ovins, 4 000 bovins, et 9 000 caprins, intervient au moment d'une forte influence des éleveurs avec leurs troupeaux des régions limitrophes à la recherche de la transhumance. Ces derniers échappent aux statistiques de la wilaya et également à la généralisation de la vaccination, a-t-on appris. Par ailleurs, dans la nécessité de protéger la santé du consommateur, les services agricoles ont indiqué que seul le cheptel vacciné, justifié d'un certificat de vaccination serait autorisé à l'abattage auprès des abattoirs communaux. Pour rappel, la wilaya d'El-Bayadh compte un effectif global en cheptel de 1 500 000 têtes ovines, 15 000 têtes bovines, et ce pour 15 000 éleveurs.

B. Henine

TIARET

Des cas de fièvre aphteuse décelés dans un cheptel nouvellement introduit dans la wilaya

Le spectre de la fièvre aphteuse revient avec ses appréhensions pour les éleveurs locaux depuis la détection de l'épidémie il y a quelques jours à Mechra sfa, où des analyses effectuées sur des bovins suspects nouvellement introduits dans la wilaya de Tiaret, ont été déclarées positives.

Même s'il n'y a pas le feu en la demeure du fait de la maîtrise à temps de la situation, une série de mesures préventives ont été entreprises avec le lancement d'une campagne de vaccination dont la dernière a été enclenchée depuis le 5 avril dernier pour se poursuivre à travers les différentes localités.

La désinfection des principaux marchés aux bestiaux, de Sougueur et de Hammadia ainsi que la mise en place de pédiluves à leurs entrées, sont les autres actions menées dans ce contexte. On saura que sur les 50.000 doses de vaccin demandées, les services concernés ont reçu dans une première étape la quantité de 10.000 doses. Le reste devrait suivre en fonction des besoins pour être utilisé par les 70 vétérinaires relevant du secteur de l'agriculture et des collectivités locales auxquels il a été confié à titre exclusif l'opération de vaccination.

D'après nos sources, plus de 44.000 têtes de bovins ont été vaccinées lors de la dernière campagne novembre 2014- janvier 2015. La vigilance demeure de mise pour parer à toute éventualité, d'autant qu'à l'approche du mois de Ramadhan, les spéculateurs trouvent leur compte pour s'adonner aux rumeurs faisant état de la propagation du fléau. Tout dernièrement, lors de la session de l'APW, le wali de la wilaya avait exhorté l'ensemble des intervenants dans le domaine à l'effet de multiplier les campagnes de sensibilisation à l'adresse des éleveurs de la région les incitant à appliquer les consignes en termes de signalement de toute éventuelle apparition du fléau. D'ailleurs, une rencontre dédiée à ce dossier est prévue ce lundi sous la présidence du secrétaire général de la wilaya en présence de tous les acteurs concernés entre services agricoles et collectivités locales pour justement examiner de près la situation et, du coup, entrevoir les voies et moyens à mettre en œuvre pour venir à bout de cette problématique.

Mourad Benameur

GUELMA

La démocratie participative en débat au Conseil de wilaya

Les directeurs du Conseil de wilaya, les chefs de daïras et les élus locaux ont assisté à la réunion de l'exécutif convoquée cette semaine par le wali de Guelma. Un débat général a été ouvert et même une élaboration d'une série de propositions...

Voilà en résumé le programme de cette rencontre consacrée à la démocratie participative. Mais quel est donc cet engagement, ce processus entrepris à l'échelle du pays ? Il s'agit de la mise en place de la démocratie participative à Guelma.

Cette réunion a permis aux participants d'échanger autour de cette pratique citoyenne. «Il s'agit de mettre en relation les personnes sans ressource et le mouvement associatif avec les pouvoirs publics et tous les acteurs sociaux dans le but de relever les défis émergeants autour d'objectifs de cohésion sociale et développement local», a affirmé le chef de l'exécutif.

L'évènement a soulevé certaines interrogations d'une partie des élus. Certains y voient une problématique : «Nous parlons de la participation du citoyen alors qu'on a de mauvaises expériences dans ce domaine, certains veulent se substituer aux rôles des élus et des autorités locales», a déclaré un élu d'APC.

Voilà qui fait bondir le président de l'APW «il ne faut pas avoir peur du citoyen, seulement on doit pouvoir surmonter la difficulté à faire vivre un débat autour de l'intérêt général», assure-t-il, en précisant qu'«on est arrivé déjà à croiser des élus de couleurs politiques différentes».

Quant au wali, il a saisi cette occasion pour insister sur le volet communication, qui selon lui «doit à l'évidence avoir pour objectif de renforcer la confiance du citoyen, qui se trouve parfois désorienté». Ce même responsable a tenu à rappeler que «l'administration doit afficher une volonté réelle d'informer le citoyen et lui donner des informations précises, mais tout en respectant le cadre réglementaire «.

Dans l'esprit de ce contexte, il a été convenu d'œuvrer ensemble pour enrichir le débat et la réflexion pour promouvoir une mise en place efficace de la démocratie participative à Guelma.

Noureddine Guergour